PROTECTION SOCIALE DES TNS

Comprendre les régimes sociaux des indépendants et conseiller efficacement en prévoyance et santé

1 JOUR, 7 HEURES

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE : AAP03

Objectifs de la formation

Appréhender l'organisation actuelle de la protection sociale des TNS après les réformes récentes

Identifier les conditions et modalités des contrats Madelin et prévoyance

Proposer des solutions adaptées et conformes aux besoins des clients TNS

Distinguer la protection sociale du TNS des autres types de garantie (homme clé, perte d'exploitation)

Faire le lien entre la protection sociale du TNS et celle de ses salariés

Parmi nos formateurs

- DUTOIT Sylvie
  Avocate,

Public concernés

- Agents généraux ; Courtiers et intermédiaires VIE ; Inspecteurs commerciaux ; Chargés de client-le et gestionnaires de contrats VIE

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 954,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Le marché de la protection sociale des travailleurs non salariés (TNS) fait face à des évolutions réglementaires et des enjeux majeurs liés à la diversité des profils et des besoins. Chaque indépendant présente une situation personnelle et professionnelle singulière, ce qui impose une adaptation fine des garanties,Ces évolutions poussent les acteurs du secteur à repenser leurs approches commerciales et techniques pour offrir des produits à la fois flexibles, conformes aux nouvelles réglementations et faciles à souscrire. La formation répond à ces enjeux en apportant une compréhension claire des dispositifs actuels et en développant des compétences pratiques pour concevoir et proposer des solutions adaptées, efficaces et opérationnelles.

La protection sociale obligatoire des travailleurs non salariés (TNS)

Expliquer le régime obligatoire des TNS en 2025

- Statuts et profils des TNS (indépendants, micro-entrepreneurs, professions libérales)
- Intégration au régime général, gestion URSSAF, harmonisation des cotisations et prestations
- Garanties de base : maladie, maternité, invalidité, retraite, revalorisation du PASS
- Différences avec salariés et limites du régime obligatoire

CAS PRATIQUE **Comparer les régimes TNS / Salarié**

Appréhender les contrats Madelin et de prévoyance

- Conditions d'adhésion et profils éligibles en 2025
- Cadre juridique et fiscal actualisé (LFSS 2025), assiette sociale unifiée
- Garanties principales : prévoyance, santé, retraite
- Hausse des cotisations santé, points clés de conformité et obligations d'information

CAS PRATIQUE **Étude des clauses à inclure dans les contrats Madelin et calcul d'optimisation fiscale**

Proposer une couverture adaptée et conforme

- Analyse rapide des besoins clients (activité, situation, risques)
- Sélection des garanties complémentaires adaptées
- Critères de conformité 2025 : catégories objectives, obligations réglementaires
- Argumentaire face à la hausse des cotisations et gestion des objections

ATELIER **Étude de cas client et simulation d'entretien-conseil**

Dates

Classe virtuelle	Paris
18/09/2025	18/09/2025
09/12/2025	09/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-

évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.